

CCAS DE GENOLHAC

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 03 mars 2015

L'an deux mille quinze et le trois mars à quatorze heures les membres du comité se sont réunis dans le lieu habituel de leurs délibérations, sous la présidence de M. BESSE-DESMOULIERES Georges, Président.

Présents : Francine BACHELARD, Matthieu GOBLET, Georges BESSE-DESMOULIERES, Jean-Luc MANIFACIER, Sylviane COUDER, Sylvie PELLET, Errol SARREAUD, Jean-Francois JULLIAN, Hervé VALAT de CHAPELAIN, Nadine ROUSSEL, Marie-Jeanne ANDRE, Pierre VEZIERS

Absents excusés : Vincent COUPEY (procuration Francine BACHELARD)

Absents : Josette FOURCADE, David BORDARIER, Gêrôme CHAPUIS

Secrétaire de séance : Francine BACHELARD

Véronique GRAS, chargée d'apporter une assistance administrative au secrétaire de séance participe à la réunion.

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion du Receveur et compte Administratif 2014

Le Président donne connaissance au comité des résultats du compte administratif 2014 par section, à savoir :

Section de Fonctionnement	prévu	réalisé
Dépenses	14 930 €	6 196,08 €
Recettes	14 930 €	7 573,00 €
Excédent de l'exercice :		1 376,92 €
Excédent reporté 2013 :		6 428,19 €
Total résultat excédent :		7 805,11 €
Section d'investissement		
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Déficit de l'exercice :		0 €
Excédent reporté 2012 :		0 €
Total résultat excédent :		0
Résultat global exercice 2014 excédent :		+ 7 805,11 €

Le Président donne la présidence au vice-président, Mme BACHELARD qui fait procéder au vote. Le compte administratif est adopté à l'unanimité, le Président ne participant pas au vote.

M. BESSE-DESMOULIERES reprend la présidence et fait procéder à l'adoption du compte de gestion du receveur qui fait apparaître des résultats identiques à ceux du compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats

Le président fait part au comité du résultat de l'exercice et propose de l'affecter au budget primitif 2015 comme suit :

- section de fonctionnement : Recettes

002 résultat de fonctionnement reporté..... 7 805,11 €

Budget primitif 2015

Le Président donne connaissance au comité du projet de budget 2015, qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes pour :

- la section de fonctionnement 16 200 €

- la section d'investissement 0 €

Le président et Mme BACHELARD donnent des explications sur les différents comptes budgétaires, détail des recettes et des dépenses prévues.

Après en avoir délibéré, le comité adopte le Budget Primitif à l'unanimité.

Communications diverses

- Aides aux personnes :

Le président informe que la demande de dégrèvement des ordures ménagères vue lors de la dernière séance ne peut pas être faite par le CCAS. Un courrier a été adressé à la CCHC qui doit effectuer la demande de mise en non-valeur auprès du Trésor Public.

Mme Sylviane BAUDET pense que le CCAS n'informe pas assez la population sur toutes les aides qui pourraient lui être apportées, afin que les droits soient les mêmes pour tous.

Mme Francine BACHELARD souligne que le CCAS apporte une aide facultative en fonction de la situation, et c'est souvent une aide d'urgence en attendant que le relais soit pris par le centre Médico-Social. (bien distinguer les droits sociaux pour tous et l'aide facultative).

Mrs Matthieu GOBLET et Hervé VALAT de CHAPELAIN rappellent qu'il existe, des communes qui adhèrent à une mutuelle ou une compagnie d'assurance et qui négocient des tarifs préférentiels pour les personnes les plus démunies.

- Animations :

Mme Marie-Jeanne ANDRE propose de désigner des personnes pour la mise en place d'une coordination entre le CCAS et la maison de retraite. M. Matthieu GOBLET et Mme Josette FOURCADE seraient les interlocuteurs.

Marie-Jeanne ANDRE insiste pour que le CCAS prenne le relais suite à la dissolution de l'association « Les Amis de la Maison de Retraite » qui a versé sous forme de don, les crédits restant disponibles et qui souhaite qu'une partie du don effectué serve à renforcer l'animation des résidents.

Les membres prévoient d'organiser des activités intergénérationnelles.

Une journée pique-nique est prévue le 7 juin 2015. M. Matthieu GOBLET se charge de préparer un courrier qui sera adressé au Directeur et à la responsable de la maison de retraite.

Plusieurs membres font part des problèmes rencontrés pour le déplacement des résidents : responsabilité, accord des familles ou tuteurs, véhicule....

Une affiche sera diffusée dans les établissements scolaires afin de motiver les jeunes et les familles à participer à cette rencontre.

Evocation d'autres activités pouvant intéresser les résidents de la maison de retraite (cirque, loto, musique....) et qui pourraient avoir lieu sur place.

- Divers :

M. Errol SARREAUD demande où en sont les relations avec les assistantes sociales. Mme Francine BACHELARD explique leur fonctionnement à savoir : prise de rendez-vous et déplacement chez la personne, aide pour monter un dossier....

Mme Marie-Jeanne ANDRE regrette que Présence 30 ne fasse plus de permanences publiques. Elle informe le comité sur la « naissance » des aides ménagères et l'ancien fonctionnement.

Il est évoqué les maltraitances aux personnes âgées, un centre d'écoute existe :

ALMA : **AL**lo **MA**ltraitance des Personnes Agées

Tél : 04 66 36 02 86 les mardis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 16 h 30

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16 h.